

PRÉSENTATION

La problématique des énoncés définitoires est apparue dans les années 1980-90 et a connu un développement qui n'a cessé de croître avec la linguistique de corpus. En témoignent les numéros thématiques des revues de linguistique et des actes des colloques, par exemple (1987) *Langue Française*, n° 73, *La reformulation du sens dans le discours*; (1990) Chaurand Jean & Mazière Francine (eds), *La définition*, Paris; (1993) Bartmiński Jerzy & Tokarski Ryszard (eds), *O definiacjach i definiowaniu* [Au sujet des définitions et de l'activité définitoire], Lublin; (2000) Béjoint Henri & Thoiron Philippe (eds), *Le Sens en terminologie*, Lyon; (2010) *Publiforum*, n° 11, *Autour de la définition*; (2016) *Langages*, n° 204, *Définir les mots dans l'interaction*. Récemment, les 21-22 octobre 2021, l'équipe «Linguistique de l'énonciation» du laboratoire «Bases, Corpus, Langage» de l'Université de Nice a organisé un colloque *Linguistique de la définition : formes, textes et discours*.

De nombreux aspects de l'énoncé définitoire débattus peuvent être regroupés (A) par rapport aux définitions lexicographiques / terminologiques et (B) par rapport au discours.

A. Ce qui distingue les énoncés définitoires c'est la présence / absence de marqueurs et une double approche: sémasiologique (énoncés définitoires directs) ou onomasiologique (énoncés définitoires indirects). Concernant les trois éléments de l'énoncé définitoire, les questions qui se posent sont les suivantes: 1) quelle est la classe grammaticale de ce qui est défini (nom, verbe, adjectif); la nature morphologique du *definiendum* (unité lexicale simple / unité lexicale dérivée / unité polylexicale), le sens (littéral ou figuré (métaphorique ou métonymique)); 2) la présence ou l'absence de marqueurs dans les textes parallèles ou comparables bilingues; quels sont les marqueurs (verbes métalinguistiques, etc.) signalant l'approche sémasiologique (p.ex. *désigner*) ou l'approche onomasiologique (p.ex. *s'appeler*) et leurs équivalents dans la langue comparée; quelles approches expriment d'autres marqueurs dans les énoncés définitoires copulatifs,

dans les énoncés avec la conjonction *ou*, avec des locutions (*c'est-à-dire*, etc.), comment repérer l'énoncé définitoire parenthétique en absence de marqueur (signes de ponctuation, etc.); 3) quelle est la structure « interne » du *definiens* en fonction du type de définition : analytique (essentialiste, prescriptive, stipulative) / morphologique ou étymologique ; quelle est la nature du sens (conceptuelle / ontologique) ; quelles composantes du concept sont repérées dans l'énoncé définitoire ; quelles sont les relations entre le *definiendum* et les éléments du *definiens* (hyponymiques, méronymiques) repérés dans l'énoncé définitoire.

B. Par rapport aux discours : comment distinguer une reformulation définitoire d'une reformulation non définitoire ; quelle est la finalité de l'énoncé définitoire dans un type de texte spécialisé (normatif ou non) ; quelle est la caractéristique des textes spécialisés à vocation définitoire ; comment articuler les énoncés définitoires juridiques aux critères linguistiques ; quel est le rôle argumentatif de l'énoncé définitoire et la place de la définition étymologique ; quels problèmes de repérage automatique des liens ontologiques et logiques posent les énoncés définitoires (notamment pour les énoncés sans marqueurs métalinguistiques) pour mettre en relation les différentes composantes conceptuelles / ontologiques ; quel est le rôle de l'image dans un énoncé définitoire.

Entre les définitions lexicographiques / terminologiques et les reformulations en discours, les énoncés définitoires sont abordés de différentes manières et sous différents angles de telle sorte qu'ils lancent toujours un défi autant aux linguistes et aux terminologues qu'aux traducteurs. Le présent volume de *Roczniki Humanistyczne* n°8 « Linguistique de corpus et traduction » apporte une contribution à ce grand débat dans la perspective des textes bilingues qui visent une double application: a) proposition d'une méthode de recherche documentaire / contextuelle pour la traduction des termes; b) élaboration des définitions lexicographiques ou terminologiques en vue d'un dictionnaire bilingue.

Les trois premiers articles contiennent des réflexions sur les énoncés définitoires et d'analyses des exemples relevés d'articles de presse très récents dans la perspective de la traduction.

Christine Durieux donne un large panorama des dimensions structurales des énoncés définitoires (appositifs, métalinguistiques, narratifs, interprétatifs, stipulatoires) et adopte un point de vue pragmatique pour expliquer leur rôle dans l'explication du sens des termes apparaissant dans de nouvelles occurrences. Ainsi, ils aident à comprendre le texte original dans la première phase de l'opération traduisante. Dans la seconde phase de l'opération traduisante, les énoncés définitoires contribuent à faire comprendre le texte traduit. Plusieurs stratégies de traduction (anglais-français) sont analysées en fonction de la situation de com-

munication, du savoir présupposé chez le destinataire de la traduction et du périmètre efficace des énoncés définitoires. Cette analyse prouve aussi leur utilité dans la communication interlinguistique et interculturelle.

Les stratégies définitoires des mots anglais pour les traduire en polonais sont présentées par Cecylia Galilej qui remarque un nombre croissant d'anglicismes dans les articles de presse polonais en ligne et explique que cette démarche est incontournable vu le rythme accéléré des informations publiées dans la presse numérique. Après avoir examiné 52 anglicismes relevés dans 168 articles de presse, elle décrit les différents modes utilisés par les journalistes pour les définir : définition lexicographique, classique, contextuelle ; définition partielle, complète ; définition explicite, métaphorique. Les informations véhiculées par un emprunt sont segmentées dans des fragments du texte qu'il faut retrouver pour reconstruire le sens du mot anglais défini. L'auteur d'un article en ligne exploite la diversité structurelle des énoncés définitoires non seulement pour expliquer le sens d'un emprunt, mais aussi pour rendre la forme de communication médiatique plus attrayante. L'article est riche en définitions des anglicismes qui n'ont pas encore été attestés par les dictionnaires et peut devenir une source de néologismes pour des analyses lexicographiques à venir.

Toujours d'actualité, même si actuellement au second plan, les nouveaux termes métaphoriques italiens et français concernant la pandémie de Covid 19 ont été extraits des deux grands corpus d'articles de presse des années 2020-2021 disponibles à travers le portail de ressources linguistiques offert par Sketch Engine. Ils ont été analysés par Micaela Rossi qui démontre la stratégie métaphorique qui est souvent exploitée comme modèle de l'énoncé définitoire copulatif en raison de son potentiel argumentatif. Dans les discours médiatiques, deux cadres métaphoriques sont le plus souvent exploités: « la pandémie est une guerre » et « la pandémie est une catastrophe naturelle ». Les collocations italiennes et françaises avec les dénominations de la pandémie dans ces deux cadres conceptuels évoquent l'image de l'inondation. D'autre part, l'analyse des *definiens* des énoncés copulatifs a mis au jour aussi bien l'aspect positif (occasion) que l'aspect négatif (angoisse) de la pandémie telle qu'elle est perçue par les Italiens et les Français.

Après les trois articles basés sur des corpus de presse, viennent ensuite trois articles portant sur les marqueurs (prédicats verbaux) définitionnels dans la langue générale et dans le langage juridique.

Les marqueurs définitionnels français courants (*désigner, signifier, vouloir dire, c'est-à-dire*) et leurs équivalents lituaniens et polonais sont analysés par Joanna Cholewa et Vita Valiukienė à partir d'un corpus parallèle de textes littéraires contemporains français-lituaniens-polonais. L'analyse des textes littéraires

permet de vérifier l'usage de ces marqueurs dans différents registres (familier, standard, soutenu) de la langue générale. Menée minutieusement selon les types d'énoncés définitoires (de désignation, de signification, de reprise interprétative), elle fournit des résultats intéressants quant à la traduction de ces marqueurs: en lituanien la gamme de verbes équivalents est plus large pour les énoncés de désignation, le rapport interprétatif des énoncés de signification est bien préservé aussi bien en polonais qu'en lituanien. Les énoncés avec le marqueur de reprise interprétative sont traduits avec les verbes des énoncés de signification plus souvent en polonais qu'en lituanien; par contre, le rapport interprétatif est mieux conservé en lituanien. Cette étude, qui est très préliminaire, donne à réfléchir sur les différentes pratiques de l'expression de la relation de désignation ou de signification dans les trois langues analysées.

L'analyse des marqueurs des énoncés définitoires dans le langage juridique français et italien est menée par Chiara Preite à partir d'un corpus d'arrêts rendus par la Cour de Justice de l'Union Européenne dans les années 2020-2021. Dans ce genre de texte judiciaire, ces marqueurs assurent la cohérence et la cohésion textuelle, établissent un rapport déterminé entre les éléments d'un énoncé définitoire et permettent d'identifier les opérations logiques sous-jacentes aux discours judiciaires selon leur propre fonction pragmatique. Parmi les différents marqueurs analysés, ce sont les marqueurs d'inclusion ou d'appartenance qui sont les plus fréquents: *notamment* et *en particulier* en français, *in particolare* et *segnatamente* en italien. Viennent ensuite les marqueurs d'exemplification explicative et les marqueurs d'équivalence. La mise en correspondance des marqueurs français et de leurs équivalents dans les textes italiens montre que l'équivalence n'est pas stable et qu'elle est subordonnée à l'interprétation juridique.

L'étude des marqueurs des énoncés définitoires dans des textes juridiques comparables (français - italien) est suivie de l'analyse des marqueurs définitoires dans des textes de loi parallèles (français-polonais) menée par Dorota Śliwa. Cette analyse est précédée par une mise au point terminologique des unités linguistiques à définir (concept ou terme), des définitions essentialistes qui servent de point de référence pour les définitions lexicographiques et des énoncés définitoires avec leurs marqueurs en linguistique. La terminologie des unités de langue dans les textes de loi est propre au langage juridique, de même que les définitions légales. Les prédicats français et polonais qui sont des marqueurs des énoncés définitoires légaux extraits manuellement des versions bilingues du code de droit canonique sont mis en parallèle dans leurs constructions syntaxiques caractéristiques pour chaque langue (par exemple la voix passive en français, le passif pronominal en polonais). Comparés aux prédicats définitoires de la langue générale, ces prédi-

cats dans la langue du droit d'une part sont différents dans leurs constructions figées (*par N on entend – przez N rozumie się, N est considéré comme – N uważany jest za*), d'autre part ce sont les mêmes mais dans des constructions spécifiques (notamment *signifier* qui établit la relation non pas entre le mot et son *definiens* mais entre un signe non linguistique et sa signification).

L'article de Ewa Stala, qui est une étude à part, se situe dans ce qu'on appelle la « linguistique missionnaire », plus précisément dans la lexicographie hispano-américaine, et contient la présentation des correspondances lexicographiques contenues dans le dictionnaire bilingue espagnol-guarani du jésuite Blasa Pretovio *Vocabulario de lengua guarani* (1728). Les noms d'animaux choisis pour l'analyse illustrent les différentes réalités extralinguistiques qui ont leurs propres dénominations et qui peuvent poser des problèmes pour la traduction. Ils ont leurs correspondances dans un dictionnaire bilingue, mais la microstructure du dictionnaire témoigne de la part subjective du lexicographe dans le choix des noms et surtout dans le choix des informations pour justifier et compléter la correspondance. Cela suppose une activité cognitive et définitoire de la part de celui qui élabore un tel dictionnaire dans un autre contexte culturel et dans un souci de rédiger des « constructions linguistiques transculturelles » permettant de comprendre la représentation conceptuelle d'un monde animal par les habitants de l'Amérique au XVIII^e siècle.

Dans l'ensemble, les articles publiés ici apportent une contribution sur les différences et les particularités des énoncés définitoires dans une optique contrastive et traductologique. Ils montrent l'intérêt de continuer des recherches sur les énoncés définitoires (avec toute leur problématique de structures internes et de fonctionnements externes) dans les textes bilingues, aussi bien parallèles que comparables, aussi bien en langue générale qu'en langues spécialisées.

Dorota Śliwa
Rédactrice en chef

Prof. dr hab. DOROTA ŚLIWA, professeur des universités – Université Catholique de Lublin Jean-Paul II, Faculté des Sciences Humaines, Institut de Linguistique; adresse pour correspondance : Al. Raławickie 14, 20-950 Lublin; courriel : dorotea@kul.pl ; ORCID: <https://orcid.org/0000-0002-5180-4813>.